

Informations de base	
2019/2546(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué Exemption de la Banque d'Angleterre des obligations de transparence pré- et post-négociation Complétant 2011/0296(COD) Subject 2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières 2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes 2.50.10 Surveillance financière	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	ECON Affaires économiques et monétaires		

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
30/01/2019	Publication du document de base non-législatif	C(2019)00793	
30/01/2019	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 3 mois		
13/02/2019	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
07/03/2019	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Conseil		
13/03/2019	Décision du Parlement	T8-0159/2019	

Informations techniques	
Référence de la procédure	2019/2546(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Modifications et abrogations	Complétant 2011/0296(COD)
Base juridique	Règlement du Parlement EP 0114-p6
État de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission	ECON/8/15439

[Portail de documentation](#)

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Recommandation de non-objection à l'acte délégué avant expiration du délai		B8-0143/2019	22/02/2019	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T8-0159/2019	13/03/2019	

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	C(2019)00793	30/01/2019	

Informations complémentaires

Source	Document	Date
Commission européenne	EUR-Lex	